



FICHE TECHNIQUE

EPS-GRAU 032/034 ITE

1. DESCRIPTION

Mousse rigide EPS expansée grise conforme à la norme DIN EN 13163, dimensionnellement précise et sans retrait, sans CFC, HCFC et HFC. Avec isolation thermique améliorée. Les panneaux en mousse rigide EPS répondent aux exigences accrues de la Fachverband für Wärmedämm Verbundsysteme e.V., label BFA QS EPS.

2. DESTINATION

Les panneaux d'isolation s'appliquent dans le système de façade isolante KEIM ITE. L'ensemble du système ITE est difficilement inflammable (B1) ou normalement inflammable (B2) selon la norme DIN 4102. Homologations des systèmes, voir Z-33.4.1-45 / Z-33.43-185 / Z-33.47-727 / Z-33.46-1187. Hauteur de bâtiment admissible selon les ordonnances urbanistiques régionales.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aqueux, sans ajout de solvants, respectueux de l'environnement, solidifiant, régulateur du pouvoir absorbant, bonne pénétration, résistant aux alcalis, peu odorant.

- Code d'identification CE : EPS EN 13163-T2-L2-W2-S2-P-DS (70,-) 2-DS (N) 2-TR100
- T2 : ± 1 mm de tolérance d'épaisseur
- L2 : ± 2 mm/m de tolérance de longueur
- W2 : ± 2 mm/m de tolérance de largeur
- S2 : ± 2 mm/m de perpendicularité
- P : ± 3 mm/m de planéité
- DS (70,-) 2 : 2 % de stabilité dimensionnelle à 70 °C
- DS (N) 2 : ± 0,2 % de stabilité dimensionnelle à température normale
- Valeur μ : 20/50
- Irréversible
- Déformation longitudinale : ≤ 0,15 %
- Comportement au feu : B1 selon DIN 4102
- Valeur nominale de la conductivité thermique λ : 0,032/0,034 W/mK
- TR100 : ≥ 100 kPa de résistance à la traction perpendiculaire au plan de la plaque.

4. APPLICATION DU PRODUIT

Préparation du support

Le support doit être solide, sec, et exempt de graisse et de poussière. La compatibilité permanente des éventuels revêtements existants avec le mortier adhésif doit être testée de manière professionnelle.

Application

les panneaux isolants sont serrés les uns contre les autres et collés ensemble de bas en haut. Appliquez du mortier adhésif KEIM ad hoc en ayant recours au procédé du point d'accrochage ou sur toute la surface des panneaux isolants. Veillez à ne pas appliquer d'adhésif dans les joints des panneaux. Pressez les panneaux en les faisant glisser. Sur les bords du bâtiment, les panneaux isolants sont collés de manière décalée. Le colmatage des imperfections et des interstices jusqu'à 5 mm de large avec du Thermofoam B1 est autorisé.

Remarque : aucun joint de panneau d'isolation au-dessus d'un joint sous-terrain.

Prenez les mesures adéquates pour protéger les panneaux isolants collés de la lumière directe du soleil.

Les panneaux isolants non protégés et exposés aux intempéries se couvrent de poudre en surface et doivent être complètement poncés avant traitement. Éliminez la poussière générée par le ponçage. Effectuez les découpes à l'aide d'un outil approprié.

5. CONDITIONNEMENT

- Format des plaques : 1000 x 500 mm
 - Aboutement : épaisseur de la plaque de 20–400 mm
 - Feuillure : épaisseur de la plaque de 30–400 mm
 - Rainures et languettes : épaisseur de la plaque de 40–400 mm
- Plus grandes épaisseurs sur demande.



6. STOCKAGE

Au sec et au frais. Protéger de la lumière directe du soleil et des intempéries !

7. DESTRUCTION

Code CED n°17 06 04.

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Giscode : pas applicable

Protéger les surfaces qui ne sont pas à peindre (par ex. le verre, la pierre naturelle, la céramique, etc.) par des moyens adaptés. Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau les projections sur les surfaces avoisinantes ou les aires de circulation. Se protéger les yeux et la peau des éclaboussures. Tenir hors de la portée des enfants.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit.

En cas de doute sur la surface et/ou l'application, consulter notre conseiller. Les conseils et méthodes de travail que nous fournissons tiennent compte des derniers développements de nos produits. Nous garantissons la qualité de nos produits, mais déclinons toute responsabilité concernant leur application. Nous fournissons uniquement selon nos conditions générales de vente (CG



KEIM BELGIUM
P.O Box 1062 / 1300 BB Almere
+31 36 5320 620
www.keim.com / www.keimexclusief.be
vente@keimpeintures.be